



## Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945

L'Ordre des avocats de Paris est une collectivité professionnelle dont l'existence est constatée dans les documents officiels dès le XIII<sup>ème</sup> siècle. Après avoir été supprimé au début de la Révolution française (décret du 2 septembre 1790), l'Ordre des avocats de Paris est rétabli par Napoléon 1<sup>er</sup> (décret du 14 décembre 1810), comme tous les barreaux de France. Les avocats sont en effet regroupés en barreaux auprès de chaque tribunal de grande instance existant en France. Aujourd'hui, plus de 64.000 avocats sont répartis entre les 164 barreaux établis auprès des tribunaux de grande instance. Avec plus de 28.000 avocats, le Barreau de Paris représente à lui seul plus de 40% des avocats de France. Durant les deux guerres mondiales, les avocats parisiens étaient dans leur très grande majorité des hommes en âge d'être mobilisés. Il est aisé de comprendre, dans ces conditions, que le Barreau de

Paris a été très engagé sur le théâtre des opérations militaires au cours des deux guerres.

### Première guerre mondiale

Durant le premier conflit mondial, 1.275 avocats parisiens vont être mobilisés, soit plus de la moitié du barreau, qui compte alors à peine plus de 2.400 membres. A l'issue des hostilités, 231 avocats du Barreau de Paris sont morts pour la France et l'on ne compte pas le nombre d'invalides, de mutilés, de grands blessés... 483 croix de Guerre ont été décernées à des avocats de l'Ordre. Présent au combat, le barreau a joué également un rôle politique de premier plan : pendant toute la guerre, l'avocat Raymond Poincaré est président de la République. De 1914 à 1917, ce sont également les avocats Viviani, Briand et Ribot qui exercent les fonctions de président du Conseil des ministres. Les avocats non mobilisés assurent une assistance active en faveur des réfu-

giés et des sinistrés qui les sollicitent pour faire valoir leurs droits. Par un arrêté du 31 décembre 1927, le ministre de la Guerre attribue la croix de Guerre au Barreau de Paris avec la mention suivante : « *Voué par ses hautes traditions au service de la Patrie, de la Justice et du Droit, a vu se dresser au début de la guerre toute sa jeunesse pour la défense d'une cause sacrée et a donné, par l'offrande de ses morts glorieux et les nombreuses distinctions qu'ont méritées ses membres, la mesure de ses vertus militaires et de son esprit de sacrifice* ». Le 19 avril 1928, le président de la République, Gaston Doumergue, avocat honoraire au Barreau de Paris, vient lui-même remettre la croix de Guerre au barreau, en présence de l'avocat Raymond Poincaré, alors président du Conseil des ministres.

### Deuxième guerre mondiale

Le Barreau de Paris est une nouvelle fois cruellement éprouvé : il perd près de 30 membres lors des combats de 1939-1940 et de 1944-1945. La majorité des morts sont des avocats fusillés comme otages, tués pour des actes de résistance. Plusieurs dizaines d'entre eux sont déportés et exterminés parce que juifs. Comme toutes les communautés professionnelles, le Barreau de Paris a connu des « collaborateurs », dont Pierre Laval, président du Conseil, et Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives. Ce dernier a mis en place, sans susci-





### ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

ter de contestation officielle de l'Ordre, un *numerus clausus* des avocats juifs, qui a provoqué l'exclusion de plus de 200 avocats juifs, dont beaucoup ne sont jamais revenus des camps de la mort. Laval, Vallat et quelques autres « collaborateurs » furent radiés du barreau à la Libération. Près de cent avocats ont perdu la vie entre 1939 et 1945 pour avoir combattu l'occupant et ses « collaborateurs ». La résistance du barreau a connu plusieurs formes. Elle pouvait présenter un caractère judiciaire, lorsque des avocats s'efforçaient, parfois avec succès, d'éviter à leurs « clients » résistants des condamnations trop lourdes voire définitives face aux juridictions contrôlées par le gouvernement de Vichy. Bien des avocats ont également appartenu à des réseaux de résistance, en commençant par le réseau du Musée de l'Homme, actif dès la fin de 1940. De nombreux membres du barreau ont également participé aux campagnes de 1944-1945. Ainsi, le futur bâtonnier René Bondoux, directeur de cabinet du général de Lattre, assista à la capitulation de l'Allemagne à Berlin le 8 mai 1945.

#### Reconnaissance

Par un arrêté du 14 janvier 1947, la croix de Guerre 1939-1945 a été décernée au Barreau de Paris, « *magnifique communauté professionnelle* ». Trois jours plus tard, à la Bibliothèque



DR  
*19 avril 1928, remise de la croix de Guerre 1914-1918 au Barreau de Paris par le président de la République Gaston Doumergue (chapeau haut de forme, au centre). A sa droite, les bâtonniers Georges Guillaumin et Henry Aubépin.*

des avocats du palais de Justice de Paris, le président de la République, Vincent Auriol, vient assister à la remise de la croix de Guerre par André Le Troquer, ministre de la Défense nationale. Tous deux étaient avocats au

Barreau de Paris et n'ont pas manqué de rappeler les liens qui les unissaient à leurs confrères, surtout ceux morts pour la France.

*Yves Ozanam, archiviste de l'Ordre des avocats de Paris*



DR  
*17 janvier 1947, le président de la République Vincent Auriol (au centre) assiste à la remise de la croix de Guerre 1939-1945 au Barreau de Paris par le ministre de la Défense André Le Troquer (nœud papillon) à sa droite.*